



Assemblée générale

Cinquante-quatrième session

89^e séance plénière

Mardi 1^{er} février 2000, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Gurirab (Namibie)

La séance est ouverte à 10 h 25.

Accidents d'avion

Le Président (*parle en anglais*) : C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris hier l'accident d'un avion de la Kenya Airways survenu au large de la Côte d'Ivoire et l'accident d'un avion de la compagnie Alaska Airlines survenu au large de la côte californienne.

Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais adresser mes condoléances aux familles, aux parents et aux amis de tous ceux qui ont péri si tragiquement.

Point 125 de l'ordre du jour (*suite*)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/54/730)

Le Président (*parle en anglais*) : J'attire maintenant l'attention des membres de l'Assemblée générale sur leur attention sur le document A/54/730 où figure une lettre du Secrétaire général adressée au Président de l'Assemblée générale, dans laquelle il informe l'Assemblée que 52 États Membres sont en retard dans le paiement de leur contribution aux dépenses des Nations Unies au sens de l'Article 19 de la Charte.

Je voudrais rappeler aux délégations qu'au titre de l'Article 19 de la Charte,

«Un membre des Nations Unies en retard dans le paiement de sa contribution aux dépenses de l'Organisation ne peut participer au vote à l'Assemblée générale si le montant de ses arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par lui pour les deux années complètes écoulées».

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note des informations qui figurent dans le document A/54/730?

Il en est ainsi décidé.

Points 8 et 17 de l'ordre du jour (*suite*)

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Note du Secrétaire général (A/54/101/Rev.1/Add.1)

Le Président (*parle en anglais*) : Dans sa note figurant dans le document A/54/101/Rev.1/Add.1, le Secrétaire général informe l'Assemblée générale qu'il a reçu notifica-

tion de la démission de M. Fumiaki Toya (Japon) membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et que l'Assemblée devra donc, à sa présente session, nommer une personne afin de remplir la partie non expirée du mandat de M. Toya, à savoir jusqu'au 31 décembre 2001.

Je voudrais maintenant rappeler aux représentants que ce point de l'ordre du jour a été renvoyé à la Cinquième Commission. Afin que l'Assemblée puisse se prononcer rapidement sur ce point, puis-je considérer que l'Assemblée accepte d'examiner ce sous-point directement en séance plénière?

Il n'y a pas d'objection.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous procéderons ainsi.

Dans sa note, le Secrétaire général informe également l'Assemblée générale que le Gouvernement du Japon a nommé M. Juichi Takahara pour occuper le siège laissé vacant à la suite de la démission de M. Toya.

Puis-je donc considérer que l'Assemblée générale souhaite nommer M. Juichi Takahara membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour un mandat commençant le 1er février 2000 et se terminant le 31 décembre 2001?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 17 a) de l'ordre du jour.

Annonce

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de lever la séance, je voudrais faire une annonce concernant le groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique.

En ma qualité de Président du groupe de travail créé conformément à la résolution 54/234 adoptée par l'Assemblée générale le 22 décembre 1999, je voudrais informer les membres que j'ai nommé M. Kishore Mahbubani, Représentant permanent de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies, et M. Inocencio Arias, Représentant

permanent de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies, Vice-Présidents du groupe de travail.

J'informe également les membres que le groupe de travail doit se réunir en mars 2000.

La séance est levée à 10 h 35.